

Objectif International

Votre lettre d'informations sur les marchés extérieurs

Novembre 2010



RENDEZ-VOUS

Le programme complet des actions collectives est accessible sur <http://international.bretagne.cci.fr>

LES RENDEZ-VOUS CCI INTERNATIONAL

Trophées INPI de l'Innovation – 25 novembre à Cesson Sévigné

Cette année la thématique des trophées INPI de l'Innovation est l'international. Des entreprises et des opérateurs présenteront les questions de Propriété Intellectuelle à l'international.

Contact : [Christine Martinais](mailto:Christine.Martinais@cci.fr) – 02 99 25 41 31

Journée DGA Export – le 15 décembre à Nantes

Secteurs armement, défense et sécurité, quelles opportunités et aides à l'export ?

Rencontrez des experts de la Direction Générale de l'Armement le 15 décembre 2010 à Nantes

Contact : [Jean-Paul Moulin](mailto:Jean-Paul.Moulin@cci.fr) – 02 40 44 63 03

Salon International Food & Drink Exhibition – 13 au 16 mars 2011 à Londres

La dernière opportunité de rencontrer les acheteurs clés des prochains Jeux Olympiques 2012 de Londres.

Nous vous proposons d'exposer sur le pavillon France organisé par Sopena.

Contact : [Sebastien Garnier](mailto:Sebastien.Garnier@cci.fr) – 02 98 62 39 15

AUTRES RENDEZ-VOUS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE L'EXPORT

French Connection Day – 3 décembre 2010 à Düsseldorf

Ubifrance organise une journée de rencontres d'affaires dans le secteur de la téléphonie mobile, le 3 décembre 2011 à Düsseldorf (Allemagne).

Ces rencontres accueilleront :

- les grands opérateurs allemands des télécommunications (Vodafone, E-Plus),
- les principaux acteurs du Mobile Business : SAP, Net-Mobile, YOC AG ,
- des interlocuteurs privilégiés pour les applications loisirs (Groupe Media RTL Interactive, Appselation-Vodafone).

Les rencontres acheteurs permettent aux sociétés françaises d'établir des relations professionnelles directes avec les décideurs étrangers, avec l'opportunité de présenter leurs produits aux acheteurs en amont de l'évènement. Elles permettent également d'informer les entreprises participantes sur les caractéristiques d'un marché pour une meilleure connaissance du milieu d'affaires local.

Contact : [Carine Lin-Kwang](mailto:Carine.Lin-Kwang@cci.fr) – +49 211 300 41 205

RAPPEL

Nouveaux Incoterms 2010

Programme des prochaines réunions d'information auprès de votre conseiller CCI International et des sessions de formation sur le site internet CCI International - rubrique Formations Courtes.

Réunion DOUANE – Semaine des Entreprises de Services BtoB – 17 novembre 2010 à Carhaix

Contact : [Annie Mugnier](mailto:Annie.Mugnier@cci.fr) – 02 98 62 39 16

Rendez-vous Europe du Nord & Suisse – 23 novembre 2010 à Saint-Malo

Contact : [Christine Martinais](mailto:Christine.Martinais@cci.fr) – 02 99 25 41 31

Mission de prospection Commerciale multisectorielle Emirats Arabes Unis – 5 au 7 décembre 2010

Contact : [Gilbert Hascoët](mailto:Gilbert.Hascoet@cci.fr) – 02 98 98 29 88

3^{ème} mission de prospection commerciale bretonne en Afrique du Sud – 14 au 18 février 2011

Contact : [Sebastien Garnier](mailto:Sebastien.Garnier@cci.fr) – 02 98 62 39 15

RÉGLEMENTATION

Remboursement de TVA payée dans l'Union Européenne

Depuis le 1er janvier 2010, il n'est plus nécessaire pour les entreprises d'envoyer les factures originales à chacun des Etats membres dans lesquels elles avaient payé la TVA pour en demander le remboursement. En effet, chaque Etat doit mettre à disposition de ses ressortissants un portail permettant à l'entreprise de faire en ligne toutes ses demandes de remboursement pour tous les Etats de l'UE. Initialement, les entreprises avaient jusqu'à septembre 2010 pour déposer une demande de remboursement pour la TVA payée en 2009. Cependant, certains Etats n'ayant pas réussi à lancer leur portail le 1er janvier 2010 ou ayant rencontré des problèmes techniques, et afin de ne pas léser le contribuable, le délai de dépôt est prolongé jusqu'en mars 2011. Pour la procédure, voir le site des Impôts.

Déclaration Européenne de Services (rappel)

Dans le cadre des livraisons intracommunautaires, lorsque le montant du transport est inclus dans le montant du prix du bien concerné, l'expéditeur établit une Déclaration d'Echanges de Biens (DEB). Si la prestation de transport est facturée séparément, elle relève du nouveau régime de déclaration et doit faire l'objet d'une DES, Déclaration Européenne de Services. Voir site des Douanes.

A noter :

CCI International vous propose :

- une formation sur les nouvelles règles de TVA à l'international en matière de prestations de services et de remboursement de TVA, le mardi 7 décembre 2010 dans le Finistère

Contact : [Annie Mugnier](mailto:Annie.Mugnier@cci.fr) – 02 98 62 39 16

- une réunion d'information à la CCI des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc le lundi 21 février 2011.

Contact : [Annie Le Masson](mailto:Annie.Le.Masson@cci.fr) – 02 96 78 62 05

Suisse : hausse de la TVA du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2017.

Le taux normal passera de 7,6 % à 8 %, le taux réduit de 2,4 % à 2,5 % et le taux spécial pour l'hébergement de 3,6 % à 3,8 %.

Source : Recueil officiel du droit fédéral.

Le MOCI n° 1875 du 14-27/10/2010 – p 78.



Royaume-Uni : relèvement du taux normal de TVA

A compter du 4 janvier 2011, le taux normal passera de 17,5 % à 20 %. Le taux réduit (5 %) reste inchangé.

Syrie : étiquetage

Depuis le 27 septembre 2010, il est obligatoire de faire apparaître le nom de l'importateur en arabe sur certains produits avant leur arrivée en Syrie. Sont concernés : parfums, produits cosmétiques, soins capillaires et dermatologiques, médicaments et compléments alimentaires. Les produits alimentaires étaient déjà concernés par cette obligation depuis mars 2010.

Zone EURO : entrée de l'Estonie le 1^{er} janvier 2011

L'Estonie deviendra le 17^{ème} Etat membre de la zone Euro le 1^{er} janvier 2011 en rejoignant les 16 actuels : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie, auxquels il faut ajouter les autres pays ayant adopté l'euro : Andorre, Kosovo, Monaco, Monténégro, Saint Marin et Vatican.

ET AUSSI

Nouvelles mesures en faveur du VIE

Le Conseil Régional de Bretagne vient d'adopter de nouvelles mesures en faveur du Volontariat International à l'Etranger : la durée d'octroi de l'aide passe de 12 à 18 mois, et l'aide n'est plus limitée à une par entreprise mais à trois par entreprise sur un secteur géographique distinct. Cette mesure est valable pour tous les nouveaux dossiers depuis le 12 octobre. Le montant de la subvention ne change pas, il reste de 30% du salaire versé au VIE.

Contact : votre conseiller CCI international.

A LIRE

Allemagne : les distributeurs à la pointe des MDD

Cet article présente d'une part les 20 premiers distributeurs de MDD alimentaires dans le monde, d'autre part l'évolution des ventes de MDD en Allemagne. Il aborde notamment les gammes de prix, la contre-offensive des supermarchés et des fabricants de marques, ainsi que les comportements d'achats des consommateurs.

Article Ubifrance (5 pages) sur demande.

Agro-alimentaire : les atouts du Made in France

Synonyme de gastronomie, de qualité et de savoir-faire, l'image France est favorable aux produits français à l'export. Un article du magazine RIA fait le point sur l'image des produits français dans quelques pays européens (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique) et quelques pays tiers (Etats-Unis, Japon, Chine). Des témoignages d'entreprises illustrent cette tendance de plus en plus axée vers la notion de marque régionale.

Article du magazine RIA (6 pages) sur demande.

Moscow City sous le signe du renouveau

Sortir le pays d'une économie de rente et attirer les investissements étrangers sont désormais les priorités d'une capitale russe qui donne le ton à l'ensemble du pays.

Source : Voyages d'Affaires n°123 octobre/novembre 2010 (6 pages) sur demande

« Foires & salons France-monde 2011 »

Ce numéro spécial vous aidera à cibler au mieux vos actions de prospection.

Le MOCI n°1876 du 28/10 au 10/11/2010, en consultation dans votre CCI.

Le réseau Entreprise Europe s'étend en Asie

Dans un communiqué du 13 octobre, [le réseau Entreprise Europe](#) a annoncé l'ouverture de dix points de contact en Chine et cinq en Corée du Sud, permettant aux PME européennes d'accéder plus facilement à ces marchés asiatiques attractifs. Le réseau, lancé en février 2008, couvre 47 pays et offre une assistance pour soutenir les PME dans leurs activités commerciales au-delà de leurs pays d'origine et de l'Union européenne.

La réserve de propriété, outil de protection pour le fournisseur

La clause de réserve de propriété est un accord permettant au vendeur de conserver la propriété du bien vendu jusqu'au paiement du prix par son acheteur. Elle doit avoir été convenue par écrit entre les deux partenaires. La reconnaissance de son efficacité s'est développée dans les principaux pays européens, et surtout en Allemagne, en France et au Royaume-Uni.

Article Cofamag (2 pages) sur demande.

EMPLOIS ET STAGES

JF, 23 ans, anglais courant, recherche VIE/stage en tant que chargée de mission commerciale export en Australie ou en Suède.

JF 24 ans, diplômée en management et marketing international (Master2), recherche emploi. Expériences marketing en Angleterre notamment dans le domaine cosmétique (langues : anglais, espagnol).

D'autres CV disponibles sur demande.

Entreprise d'avitaillement recherche agent de transit, logisticien en douane (anglais + espagnol). Connaissances des formalités douanières import et export, maîtrise Produane Delta et Gamma. Rigueur, esprit d'équipe.

Contact : [Pascale Le Borgne](#) – 02 97 02 40 67

➤ **Attention : les formalités internationales ne seront pas assurées dans vos CCI le vendredi 12 novembre (jeudi 11 novembre férié). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre service international pour anticiper vos formalités export.**

Pour toute information, contactez votre CCI :

22 - CCI des Côtes d'Armor	Annie Le Masson	02 96 78 62 05
29 - CCI de Brest	Karine Le Moal	02 98 00 38 71
CCI de Morlaix	Annie Mugnier	02 98 62 39 16
CCI de Quimper Cornouaille	Monia Benrahal	02 98 98 29 06
35 - CCI de Fougères	Françoise Petit	02 99 94 75 13
CCI de Rennes Bretagne	Sylvie Le Dirac'h Appert	02 99 33 66 51
CCI de Saint-Malo	Patrice Hunot	02 99 20 63 25
56 - CCI du Morbihan	Pascale Le Borgne	02 97 02 40 67